

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Gestion de travaux, encadrement de chantier et construction durable

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Bâtiment et Construction* spécialité *Gestion de Travaux, Encadrement de Chantier et Construction Durable* (GTECCD) est portée par l'UFR des Sciences de l'Université de Nantes. Elle est ouverte depuis 2011 et s'inscrit dans la filière génie civil de l'établissement. La formation se suit uniquement en alternance.

Les objectifs sont définis avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et les métiers sont clairement identifiés et correspondent aux débouchés professionnels, à savoir, chefs de chantiers, conducteurs de travaux, chargés d'affaires et maîtres d'œuvre notamment. Les effectifs varient sur les 4 années, de 17 à 21, avec une forte proportion d'étudiants issus de BTS bâtiment, ou d'autres du DUT génie civil. L'établissement a mis en place un accompagnement à l'orientation en LP au niveau de la Licence deuxième année (L2). Il s'agit du Parcours Amont Licence Professionnelle (PALP) qui permet aux étudiants de choisir une poursuite d'études en LP. Cet accompagnement est commun à plusieurs LP.

## Synthèse de l'évaluation

Cette formation bénéficie du soutien des professionnels, notamment de la FFB et de leur implication dans le pilotage et la présence aux conseils pédagogiques. Un conseil de perfectionnement a été créé en 2014 qui associe les professionnels et les étudiants. L'équipe pédagogique est composée d'un enseignant chercheur, de 4 professeurs agrégés et de professionnels. Ces derniers représentent un fort taux de 70 % des enseignements délivrés. Il n'y a aucune mobilité, ni entrante, ni sortante dans la LPGTECCD, du fait de l'alternance, avec des contrats de professionnalisation signés avec les entreprises françaises. Il n'y a pas d'enseignement de langues vivantes. Les données présentées dans le dossier ne sont pas assez précises pour porter un jugement fiable. En effet, les résultats des retours d'enquêtes réalisées par la LP, sont à prendre avec mesure du fait de la jeunesse de la formation. Les résultats affichés donnent un taux d'insertion de 86 % (68 % en CDI et 16 % en CDD, et 8 % sont en recherche d'emplois). Sur le total des 4 années, un seul étudiant a poursuivi des études, au sein de l'Université de Nantes. Tous les étudiants sont inscrits en contrat de professionnalisation et le taux de réussite est excellent avec 100 %, tous les ans.

### Points forts :

S'agissant des points forts, la professionnalisation est très développée, tous les étudiants étant en contrat de professionnalisation. Cette formation s'inscrit dans la filière globale de génie civil de l'Université et bénéficie du soutien des entreprises et de la FFB. L'insertion professionnelle, pour les années connues, est bonne (86 %) et les postes occupés correspondent aux emplois visés. Le taux de réussite à l'examen est excellent, à 100 % pour chacune des promotions. Le secteur de la construction durable est en développement et la LP l'a pris en compte dans ses enseignements. Les enquêtes d'insertion sont réalisées par le responsable pédagogique, assisté de la secrétaire, au moyen de messages électroniques et d'appels téléphoniques, ce qui permet d'avoir un bon taux de retour.

### Points faibles :

Concernant les points faibles, il faut noter l'absence d'enseignement de langue vivante, pourtant rendue obligatoire dans le décret de 1999. La formation n'est pas adossée à des laboratoires de recherche et la présence d'enseignants chercheurs en son sein est très faible. La diversité du public recruté est faible, les étudiants proviennent essentiellement du BTS bâtiment et il y a une baisse du recrutement d'étudiants issus de DUT. Il y a peu de recul quant aux données relatives à l'insertion professionnelle. Le taux de 70 % d'enseignements délivrés par les professionnels est très élevé et nuit à l'ancrage universitaire.

Recommandations :

Les recommandations sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, il semble impératif de se conformer au strict respect du décret de 1999 sur les LP et de mettre en place un enseignement de langues vivantes, notamment de l'anglais technique si possible. La mise en place d'un carnet de liaison faciliterait le suivi des alternants par les tuteurs enseignants et professionnels. Il pourrait être en format électronique. Le recrutement d'un maître de conférences supplémentaire devrait améliorer le lien avec les laboratoires, pour autant que son implication dans les enseignements soit conséquente. Il permettra d'accentuer un peu plus l'ancrage universitaire. Il paraît souhaitable de formaliser la convention de partenariat avec la FFB.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La <i>LPGTECCD</i> a pour finalité de former des diplômés compétents dans le domaine de la réalisation de chantiers dans le neuf et la réhabilitation, tant en conception qu'en préparation, gestion financière et technique qu'en construction durable. Les objectifs sont définis avec la FFB et les métiers sont clairement identifiés et correspondent aux débouchés professionnels, à savoir, chefs de chantiers, conducteurs de travaux, chargés d'affaires et maîtres d'œuvre notamment. Le rythme de la formation est l'alternance. 6 unités d'enseignement (UE) correspondent à des compétences clairement identifiées dont 2 UE à la construction durable. 70 % des enseignements sont assurés par des professionnels. La formation est récente, avec une ouverture en 2011.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence est portée par l'UFR des Sciences de l'Université de Nantes qui en porte 2 autres dans le domaine du Génie Civil, la LP Bois et Ameublement et la LP Performance Energétique et Gestion Climatique. Elle s'inscrit pleinement dans la filière complète génie civil de l'établissement (jusqu'à bac+8). 3 autres LP sont portées par l'IUT. Au sein de l'UFR, elle se positionne après un semestre aménagé en L2 (appelé Parcours Amont Licence Pro - PALP) pour les étudiants qui souhaitent poursuivre en LP.</p> <p>Elle bénéficie du soutien de la FFB et des entreprises régionales.</p> <p>Au niveau régional, 5 autres licences professionnelles existent dans le même domaine.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée d'un enseignant chercheur, de 3 professeurs agrégés (dont le responsable de la formation) et d'un professionnel de la FFB. Un nouveau maître de conférences doit arriver à la rentrée 2015. Les professionnels sont intégrés aux réunions pédagogiques et un conseil de perfectionnement a été créé en 2014 et devra se réunir au moins une fois par an.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation a été ouverte en 2011 et ses effectifs varient de 17 à 21 étudiants. Ils proviennent essentiellement de BTS, les chiffres variant entre 9 à 15 selon les années, et les autres provenant de DUT (chiffres variant de 1 à 6), de L2 (chiffres variant de 0 à 4), ou d'autres formations non précisées (chiffres variant de 0 à 3).</p> <p>S'agissant des poursuites d'études, les chiffres donnés dans le dossier concernent les années 2013 et 2014. Aucune poursuite d'études n'a eu lieu en 2013, et 2 en 2014 dont une au sein de l'Université de Nantes.</p> <p>Les données de l'insertion ont été réalisées par le personnel administratif de la LP, et globalisés sur 2 promotions. Il en ressort que le taux de retour est fiable, de 37 pour 38 concernés. 87 % sont en emplois et 8 % en recherche d'emplois. 1 seul étudiant a poursuivi des études (soit 3 %). Et 1 est bénévole (3 %). Les emplois occupés correspondent aux métiers et secteur visés.</p> <p>Tous les étudiants sont inscrits en contrat de professionnalisation. Le taux de réussite est de 100 % tous les ans.</p>

Place de la recherche	La place de la recherche dans cette formation est faible. Un seul enseignant-chercheur intervient pour 4 heures d'enseignement. Un second est en cours de recrutement et rejoindra l'équipe en 2015.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est très importante. Tous les étudiants sont en contrat de professionnalisation. Les professionnels sont présents pour 70 % du volume horaire et participent aux conseils pédagogiques et aux réunions d'équipes. La fiche RNCP est incomplète (dernières rubriques).
Place des projets et stages	Le projet tuteuré est proposé sur une demi-journée de cours. Il permet une mise en situation réelle de l'étudiant face à un appel d'offre sur un projet de bâtiment récent. L'évaluation est réalisée au moyen d'un rapport de stage et d'une soutenance orale, qui représentent 10 ECTS.  Tous les étudiants ont un stage long de 39 semaines du fait de l'alternance. Cette période est évaluée par un rapport écrit, une soutenance et un avis de l'entreprise sur l'étudiant. Tous les étudiants ont un référent individuel pour le suivi du stage.
Place de l'international	Il n'y a pas de place particulière pour l'international, pas de mobilité entrante ni sortante du fait des contrats de professionnalisation avec des entreprises françaises. Il n'y a pas d'enseignement de langues étrangères.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le processus de recrutement est classique avec la constitution puis l'examen d'un dossier académique, suivi d'un entretien de 10 minutes. Le dispositif PALP permet aux étudiants de deuxième année de licence (L2) de préparer l'orientation en LP. Tous les ans, plusieurs étudiants ne trouvent pas d'entreprise.  Il existe le dispositif de Validations des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), qui est commun avec les deux autres LP de l'UFR (LP bois et construction, et LP performance énergétique et génie climatique).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les enseignements se font en présentiel dans un format classique ou en salle informatique si nécessaire. Une UE est dédiée à l'informatique et aux nouvelles technologies du numérique, appliquée au domaine de la gestion des travaux (68 heures). La formation bénéficie de la plateforme Moodle pour le dépôt des documents et cours des enseignants et pour l'auto-évaluation.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des connaissances est classique, conforme à l'arrêté de novembre 1999 et basée sur le contrôle continu. Il est fait mention d'une éventuelle seconde session, dans le dossier. L'évaluation se fait en contrôle continu. Il n'y a pas d'indications relatives à la composition des jurys.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le faible effectif et les tuteurs référents permettent un contact privilégié et une évaluation des compétences acquises. Un livret est distribué aux étudiants en début d'année qui décrit les attentes en termes de compétences pour chaque UE. Il n'existe pas de carnet de liaison avec les maîtres de stages des alternants et les tuteurs référents.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par une base de données mise à jour par les personnels de l'UFR à savoir le responsable de la formation assisté d'un secrétaire, par un contact téléphonique 2 fois par an et des mels. La formation est récente, ouverte en 2011, et le SUIO effectuera le suivi des enquêtes à 18 et 30 mois pour les premières promotions.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement a été créé en 2014. Il se réunit une fois par an. Un conseil pédagogique, où sont également présents les professionnels et les étudiants se réunit plusieurs fois par an.  La procédure d'auto-évaluation a été correctement assurée bien qu'elle laisse apparaître des manques de précisions qui auraient été souhaitables.

# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 6 JUIN 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Suivi par :** Soizic GOURDEN  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire  
[Soizic.gourden@univ-nantes.fr](mailto:Soizic.gourden@univ-nantes.fr)  
+33 (0) 240998407

**Objet:** Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : GESTION DE TRAVAUX,  
ENCADREMENT DE CHANTIER ET CONSTRUCTION DURABLE

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie  
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

## Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

### Identification de la formation :

Champ de formation	sciences
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Gestion de Travaux, Encadrement de Chantier et construction durable
Responsable de la formation	Yann GILBERT

### Observations :

L'équipe pédagogique remercie les experts de l'HCERES pour le travail d'évaluation réalisé. Voici quelques éléments de réponses, d'éclaircissements et d'intentions suite à cette évaluation.

Sur la « présentation de la formation » et la « synthèse de l'évaluation », le bilan proposé est complet et ne comporte pas d'erreur. Nous apprécions l'identification des **points forts** pour lesquels nous avons effectivement portés un effort soutenu depuis l'ouverture en 2011. Sur les **points faibles**, ils portent principalement sur 3 aspects repris dans les recommandations :

- L'absence de langue vivante : **nous introduisons l'anglais** et plus particulièrement l'anglais technique dans la proposition de maquette pédagogique **pour la prochaine accréditation**. Le conseil de perfectionnement réuni le 24 juin s'est montré très favorable à cette évolution. Il y aura une partie en présentiel dans l'Unité d'Enseignements « *Management et Communication* » et une partie en distanciel dans chaque UE pour couvrir le vocabulaire spécifique disciplinaire.
- Le manque d'ancrage universitaire : c'est un point important qui nécessite des positions claires. Nous avons introduit un maître de conférences supplémentaire dans les enseignements à la rentrée 2015. Néanmoins, la présence de professionnels reste très élevée, vers 70 %, et garantit une vraie professionnalisation des jeunes en formation : c'est la position exprimée par le conseil de perfectionnement et en particulier par son président, monsieur Chambon, président du groupe LANG. L'ancrage universitaire se situe largement au-delà des enseignements en face à face : recrutements, jury de diplôme, visite dans les entreprises d'accueil, modalités d'évaluation et garantie de l'égalité des chances, support administratif et assistance pédagogique et logistique aux vacataires, etc... Tout le fonctionnement du diplôme est géré et coordonné par une équipe universitaire, soutenu et identifié dans la filière GC de l'Université, et les liens créés avec le secteur socio-économique garantissent des développements significatifs et une image très positive de l'Université de Nantes dans sa capacité à coordonner une telle formation.



- Sur la diversité de recrutement et le carnet de liaison, nous sommes aussi en progrès puisque cette année un tiers des candidats à la formation ne sont pas issus de BTS bâtiment ni de DUT Génie civil. Il faut noter que la nécessité de trouver une entreprise pour le contrat de professionnalisation rend la tâche plus difficile pour les parcours indirects. A défaut de carnet de liaison, nous avons un système de fiche entreprise rédigée et établie en accord entre l'entreprise représentée par le tuteur de l'alternant et l'Université représentée par un référent (enseignant ou enseignant chercheur) : cette fiche est remplie à l'issue d'une visite dans l'entreprise qui réunit à minima l'étudiant, le tuteur et le référent. Nous fournissons également un livret aux étudiants à la rentrée et une fiche de poste est établie dès la rentrée également. **Une synthèse de ces éléments sera formalisée pour créer un carnet de liaison.**

Sur les éléments de l'analyse détaillée, nous notons en plus des points précédents la nécessité de compléter la fiche RNCP, et informons l'HCERES que dans le projet d'accréditation, nous accentuerons les modalités d'enseignement et la place du numérique dans la formation, en particulier par le développement d'enseignement à distance. Nous n'avons pas d'observations particulières sur les autres points.

Saint Nazaire, le 6 juin 2016,

Yann GILBERT.